RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00605
Numéro SIREN : 789 514 817
Nom ou dénomination : ONDEE

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2013 sous le numéro de dépôt 56

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

SNCM MEGAIDES
10 place de la République
BP 77
93141 BONDY CEDEX

V/REF :
N/REF : 2012 B 605 / 2013-A-56

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 24/12/2012,

Décision(s) de l'associé unique en date du 07/12/2012
- Nomination(s) de membre(s) du conseil de surveillance

Concernant la société

ONDEE
Société par actions simplifiée
2 rue Guttenberg
16440 Roullet-saint-estèphe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-56 le 07/01/2013

R.C.S. ANGOULEME 789 514 817 (2012 B 605)

Fait à ANGOULEME le 07/01/2013,
Le Greffier Suppléant



Ondée

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 rue Guttenberg - 16440 Roullet-Saint-Estèphe

789 514 817 RCS ANGOULEME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISE PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2012

LA SOUSSIGNEE :

- **La société BEAULIEU FINANCES**
 société par actions simplifiée au capital de 12 000 000 d'euros
 ayant son siège social situé au 102 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris
 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 433 932 415
 représentée par Monsieur Raymond Hammel, son Président

agissant en qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée susvisée dénommée Ondée,

- après avoir noté que le commissaire aux comptes a été informé des présentes décisions,
- indique qu'elle est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :
 - Nomination de Monsieur Emmanuel Jung en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
 - Approbation de conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- a pris les décisions suivantes, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de Commerce :

PREMIERE DECISION

L'associé unique nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance :

- **Monsieur Emmanuel JUNG**
 Né le 22 juin 1950 à Paris ($7^{ème}$)
 De nationalité française
 Demeurant au 19 avenue Regnault – 33120 Arcachon

pour une durée de six ans, expirant à l'issue des délibérations de l'associé unique ou de la collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 devant se tenir en 2018.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la conclusion de la convention réglementée suivante :

- une convention de prestation de services et de management à conclure avec la société Beaulieu Finances, société par actions simplifiée au capital de 12 000 000 d'euros dont le siège

social est sis au 102 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 433 932 415,

- une convention de prestation de services à conclure avec les sociétés L.T. - Aqua +, Sanasia France et H.S.C. HOLDING SANITAIRES ET CARRELAGES, filiales de la Société,

L'associé unique précise que ces conventions réglementées seront portée à la connaissance du commissaire aux comptes conformément aux dispositions légales.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

BEAULIEU FINANCES
représentée par Monsieur Raymond Hammel

